



Cavalerie et infanterie sous Charles VII (1444).

CAVALERIE ET INFANTERIE SOUS CHARLES VII

(1444)

Les Francs étaient sans cavalerie lors de leur première irruption dans les Gaules, et ce ne fut que sous le règne de Childéric I^{er} que l'on vit, pour la première fois, figurer des cavaliers francs dans les armées nationales. Mais il faut arriver au xv^e siècle pour trouver des règles d'organisation de cette arme. En 1444, Charles VII licencia les anciennes compagnies de gendarmerie et forma, des hommes d'élite qui les composaient, quinze *compagnies*, dites d'ordonnance. Chaque compagnie était composée de 100 gentilshommes, armés de lances, ayant chacun un écuyer ou *coustillier* et un *page* (valet). On donnait au gendarme, ainsi armé et accompagné, le nom de *lance fournie*. Comme chaque compagnie se composait de 600 cavaliers, ou de 100 lances (100 maîtres), de 100 écuyers, de 100 pages et de 300 archers, la force totale de ces quinze compagnies était de 9,000 hommes.

Quant à l'infanterie, c'est en 1440, pendant que le congrès de Tours s'occupait d'une trêve avec l'Angleterre, que Charles VII entreprit de la réorganiser. Ce premier essai amena, en 1444 et 1445, la formation d'une infanterie nationale et permanente de 16,000 hommes, que l'on divisa en bandes, bataillons ou compagnies de 500 hommes. Chaque paroisse du royaume eut à choisir un homme robuste qui devait se tenir prêt en tout temps à entrer en campagne. Ces troupes, définitivement organisées en 1448, prirent la dénomination de *francs-archers*. L'armure complète d'un franc-archer se composait de la *salade* ou casque léger ; de la *jacque*, vêtement rembourré ; de la *brigandine*, corselet formé de lames de fer ; de la *rouge*, épieu de la longueur d'une hallebarde et dont le fer ressemblait à un carreau ; de la *rondelle*, bouclier rond ; de la trousse, espèce de carquois rempli de flèches ; de la *dague* et d'une épée. A l'armée, ces archers recevaient une paye de 4 livres par mois ; en temps de paix on les exemptait de la taille et des autres charges. C'est en raison de cette franchise qu'ils prirent le nom de *francs-archers*.

DÉSIRÉ LACROIX,

Rédacteur au *Moniteur de l'Armée*.

ALBUM
DE
L'HISTOIRE DE FRANCE

ADOPTÉ
PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET PAR LA VILLE DE PARIS

SCÈNES ET FAITS HISTORIQUES

DESSINS

De A. de Neuville, Philippoteaux, E. Bayard, Lix.

TEXTE

Par A. Thiers, Henri Martin, Juliette Dodu, Chennevières, Désiré Lacroix.



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET C^{ie}, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE, 5

M DCCC LXXXVII



Cavalerie et infanterie de Charles VII.

tard, comme l'avait été Charles VI, était si faible et si peu intelligent, qu'il laissait les partis se disputer le pouvoir, sans être capable de choisir entre eux, ni de les contenir. Les chefs des deux partis anglais étaient l'oncle et le grand-oncle du roi, le duc de Gloucester et le cardinal de Winchester. Le vieux cardinal, un des meurtriers de Jeanne Darc, voulait maintenant la paix avec la France, par avarice et peur des sacrifices que coûtait la guerre, et le duc de Gloucester voulait que la guerre continuât.

Le parti de Winchester l'emporta, rouvrit les négociations avec la France, et demanda pour Henri VI la main d'une princesse française, la jeune Marguerite d'Anjou, fille de ce René, duc de Bar et mari de la duchesse de Lorraine, qui était devenu maintenant chef de la branche d'Anjou, duc d'Anjou, comte de Provence et roi titulaire de Naples. C'est lui qu'en Provence on appela *le bon roi René*, et qui a gardé du renom à cause de son goût pour la poésie et pour la peinture.

Marguerite d'Anjou était petite-fille de la

HISTOIRE DE FRANCE

POPULAIRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE FURNE. — JOUVET & C^{IE}, ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

Se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.